

DEMANDE D'ÉQUIVALENCE D'ACQUIS UNIVERSITAIRES

N° étudiant :

NOM..... Prénom..... Date de naissance.....

N° de téléphone : E.mail
(l'adresse doit être lisible)

Inscrit(e) en :

L1 ☐ L2 ☐ L3 ☐ / A.P.A. ☐ E.M. ☐ E.S. ☐ M.S. ☐

MASTER 1 ☐ MASTER 2 ☐ MTS ☐ MEEF EPS ☐ MEE ☐ EOPS : PPR ☐ PSYCOACH ☐

APPS : RAPA ☐ PESAP ☐ GESAPPA ☐ (uniquement MASTER 2)

D.E.U.S.T. 1 ☐ D.E.U.S.T. 2 ☐ Licence Pro GDOSSL ☐

**JOINDRE un courrier motivant la demande accompagnée des justificatifs de vos acquis
(Relevés de notes, volumes horaires réalisés, MCC/ syllabus, compétences acquises ...)**

UE UNIVERSITAIRES OBTENUES ANTÉRIEUREMENT			UE UNIVERSITAIRES DEMANDÉES			AVIS DE LA COMMISSION
Code de l'UE	Intitulé (Précisez le contenu exact)	Crédits	Code de l'UE	Intitulé	Crédits	

Signature du responsable de formation :

Signature du président de la commission :

À Montpellier le,

SIGNATURE :

LA DEMANDE doit être faite en début d'année universitaire pour les deux semestres.

Dépôt du dossier et pièces justificatives à l'ACCUEIL de l'UFR-STAPS ou envoi par mail aux adresses suivantes :

Licences : staps-licence@umontpellier.fr

Masters : staps-master@umontpellier.fr

Formations Professionnelles : staps-formationpro@umontpellier.fr

AVANT LE 7 OCTOBRE 2026

Partie réservée à l'Administration :

La Directrice
Angèle CHOPARD